



FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC INC.
QUEBEC NATIVE WOMEN INC.

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Préjugés et discrimination envers les femmes autochtones dans les systèmes de santé et services sociaux : le système colonial qui se perpétue

Kahnawake, 18 mai 2021 — Les articles de la Presse parus le 15 mai dernier, qui s'intitulent « accoucher la peur au ventre » et « après Joyce, la parole libérée », dénoncent les signalements disproportionnés des femmes autochtones à la Direction de la protection de la jeunesse (ci-après DPJ) et fait ressortir la peur des femmes autochtones des services de santé et des services sociaux.

Ces taux de signalements surélevés ne sont malheureusement pas une surprise pour Femmes Autochtones du Québec (ci-après FAQ). Ces situations mettent en lumière ce que FAQ dénonce depuis plusieurs années, soit la discrimination systémique subie par les femmes autochtones dans les services de santé et les services sociaux. FAQ s'avère déçue de voir qu'il faut encore que des drames se produisent pour éveiller la conscience des médias et du gouvernement du Québec.

Le personnel soignant a depuis le début de la colonisation créé un lien automatique et injuste entre les femmes autochtones et la drogue ainsi que l'alcool, un mode de vie à haut risque les empêchant de s'occuper d'elles-mêmes ou de leurs enfants. Ces préjugés et discriminations sont à l'origine de plusieurs pratiques discriminatoires reliées à la santé, particulièrement à la santé sexuelle et reproductive des femmes autochtones. Ces idées préconçues sur les femmes autochtones sont également omniprésentes en matière de protection de la jeunesse. Ainsi, ciblées par la DPJ parce qu'elles sont autochtones, il n'est pas rare qu'elles subissent des prises de sang non consenties pour vérifier la présence de substances psychoactives lorsqu'elles viennent accoucher dans les hôpitaux; qu'elles soient épiées par la DPJ parce qu'elles sont enceintes; que la naissance de leur enfant soit automatiquement signalée à la DPJ, etc.

Ces présomptions sur les femmes autochtones l'emportent sur les faits, et l'enfant, parfois avant même de naître, est jugé en danger parce que sa mère est autochtone. À cause de ces préjugés en question, certaines communautés autochtones ont le nombre de travailleurs sociaux par personne le plus élevé au Québec, ce qui est totalement démesuré.

FAQ répète encore une fois que nous sommes en présence d'un système d'oppression, qu'est le colonialisme, qui se perpétue dans d'autres habits, mais qui a le même objectif.

Il est honteux de ne pas réagir face aux nombreux témoignages de personnes autochtones qui, terrifiées à l'idée de se rendre à l'hôpital, affirment préférer mourir chez elles ou accoucher dans le bois plutôt que de se rendre à l'hôpital. Il est impensable que les femmes autochtones aient à choisir entre leur sécurité et leur santé ou la possibilité d'être signalée aux services sociaux.

La sécurisation culturelle et linguistique dans tous les services publics, une des recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et filles autochtones disparues et assassinées (ci-après ENFFADA) et de la Commission Viens, est essentielle. FAQ ne veut pas continuer à répéter les recommandations émises par les commissions, mais demande que leur mise en œuvre débute enfin. Cela fait déjà presque deux ans que la commission Viens et que l'ENFFADA réclament du changement, et cela fait déjà 47 ans que notre organisation dénonce et lutte contre de telles discriminations

Les femmes autochtones veulent avoir des soins de qualité où elles peuvent établir un lien de confiance envers le personnel soignant. Il est impératif que le réseau de la santé et des services sociaux révise son approche afin de rétablir la confiance des femmes autochtones. Pour l'instant, ce dernier est perçu comme un lieu d'insécurité, dénonciateur, complice avec la DPJ pour enlever les enfants autochtones des communautés ou dès leur naissance à l'hôpital.

FAQ reste claire sur le fait que cette demande ne vise pas les cas où il y aurait des preuves que les enfants soient réellement en danger, mais bien les pratiques discriminatoires qui sont reliées à des préjugés plutôt qu'à des faits clairs de négligence grave ou d'abus.

Il est plus qu'urgent que des politiques et des mesures antidiscriminatoires, culturellement sécuritaires soient mises en œuvre dans les services de santé et les services sociaux afin d'enrayer cette discrimination ciblée envers les femmes autochtones. Le gouvernement se doit d'agir rapidement, « *Il est temps de mettre fin à ces violences et de rendre aux femmes autochtones leur droit à la sécurité et à l'autonomie de leur santé reproductive et sexuelle. Il est temps de mettre fin au racisme et aux discriminations systémiques!* », affirme Viviane Michel, présidente de FAQ.

-30-

Source :

Doreen Petiquay Barthold

Responsable des communications

Femmes autochtones du Québec

Business Complex, River Road

C.P. 1989, Kahnawake (Québec) J0L 1B0

[514-757-1508](tel:514-757-1508) | communication@faq-qnw.org